



Énergie, Mines et Ressources

**Direction des ressources pétrolières et gazières**

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, gouvernement du Yukon

211, rue Main, bureau 300, Whitehorse (Yukon) Y1A 2B2

Tél. : 867-667-3427 • Téléc. : 867-393-6262 • Courriel : [oilandgasdisposition@gov.yk.ca](mailto:oilandgasdisposition@gov.yk.ca)

## AVIS DE MAINLEVÉE TOTALE OU PARTIELLE D'UNE SÛRETÉ

Également disponible en anglais

*This form is available in english*

<b>A. TITRE D'ALIÉNATION</b>	
<b>Remplir un avis pour chaque titre d'aliénation visé par la mainlevée.</b>	
Type de titre d'aliénation	Numéro du titre d'aliénation
<b>B. ENREGISTREMENT</b>	
<b>Remplir un avis de mainlevée pour chaque numéro d'enregistrement.</b>	
Numéro d'enregistrement de l'avis de sûreté (ou d'un autre avis prévu par la loi) faisant l'objet d'une mainlevée	<input type="checkbox"/> Mainlevée totale <input type="checkbox"/> Mainlevée partielle
<b>C. PARTIE GARANTIE</b>	
Nom complet de la partie garantie	Fonction
Signature de la partie garantie ou de son mandataire	Date (AAAA/MM/JJ)
<b>D. AVERTISSEMENT</b>	
En cas de contradiction ou de divergence entre le présent formulaire ou les lignes directrices, et une disposition de la <i>Loi sur le pétrole et le gaz</i> ou de ses règlements d'application, cette dernière a préséance.	

<b>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</b>	
Numéro de dossier à la Direction : _____ Enregistrement n° : _____	_____ Signature du chef de division
Reçu le : ____ / ____ / ____ à (heure) : _____ AAAA MM JJ	Date : ____ / ____ / ____ AAAA MM JJ

Le présent avis prévu par la loi est délivré en conformité avec la *Loi sur le pétrole et le gaz* et le *Règlement sur les titres d'aliénation pétroliers et gaziers*. Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'article 29 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.